

un ovni au sol avec humanoïdes à Taverny (Val d'Oise) en juin 2001



Georges Metz

LDLN, N° 370, Nov 2003

Voici un compte-rendu très complet sur le premier cas connu de « RR3 » au XXI^{ème} Siècle. Il est aussi le premier cas de cette catégorie enregistré depuis longtemps. L'enquête a été réalisée par Georges Metz en juillet 2003, à peine plus de deux ans après les faits.

L'événement se déroule dans un champ, en bordure de forêt, dans la nuit du premier week end après la fête de la musique (21 juin), soit entre le 23 et le 24 juin 2001.

Le témoin, Alain Besse, 51 ans, SDF ¹ à l'époque, dort dans sa voiture, une Opel Corsa blanche, à l'abri des regards dans ce lieu isolé, comme il a l'habitude de le faire depuis qu'il a perdu son activité artisanale dans le bâtiment.

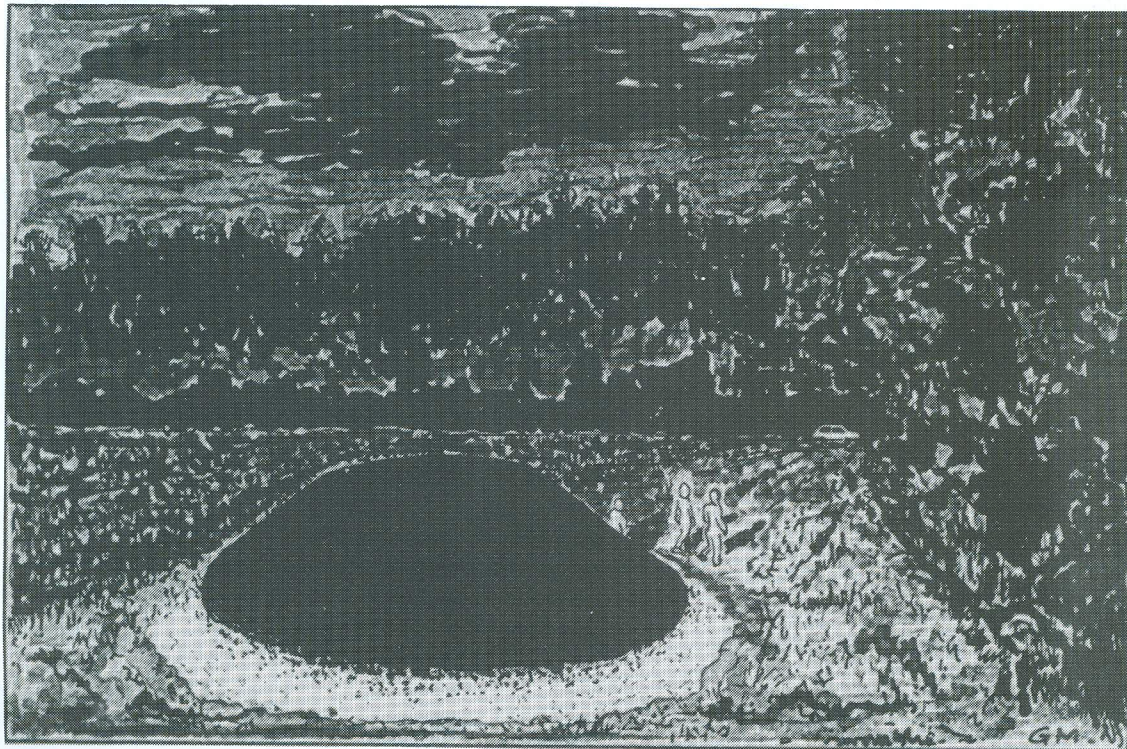
Il est réveillé dans la nuit, entre 1 h 30 et 2 h du matin, par une lueur dans le champ. Une masse sombre, ovoïde, en forme de poire, est posée au sol à quelque 120 ou 125 mètres. Le profil de cette masse se détache sur le fond du ciel dégagé, moins sombre.

Une très forte lumière blanche s'échappe d'une sorte de porte rectangulaire qui vient de s'ouvrir. Malgré la distance, la taille est estimée à celle d'une grosse camionnette.

Le témoin, surpris, pense à une ronde de police venant contrôler la voiture dans cet endroit désert, d'autant plus que deux silhouettes d'apparence humaine s'agitent en contre-jour de la porte et se dirigent vers lui. Il suit la scène, couché sur la banquette arrière de la voiture, la tête relevée. Les vitres sont entre-baillées.

Les deux « visiteurs », éloignés d'une vingtaine de mètres de leur véhicule, sont maintenant rejoints par un troisième personnage identique, ce qui les fait se retourner sur le nouvel arrivant. Une concertation semble avoir lieu entre eux, car au bout d'un moment, les trois personnages font demi-tour vers la porte, et rentrent dans leur engin.

Jusqu'ici, aucun bruit n'a été perçu, à cette distance, depuis le poste d'observation du témoin.



Des humanoïdes sortis d'un ovni se dirigent vers la voiture du témoin.
(dessin de Georges Metz)



Photo prise, de l'emplacement de la voiture du témoin, en direction de l'endroit où était l'ovni.

Toutes les photos qui illustrent cet article ont été prises en juillet 2003, par Georges Metz.

La « porte » se referme sur les visiteurs, entraînant la disparition de la forte lumière blanche qui s'en échappait sans toutefois éclairer le sol. Reste visible la masse sombre, avec une lueur diffuse à la base de l'objet. L'engin opère un demi-tour sur place, avec une sorte de bourdonnement audible : bzzz... (Ici, le témoin imite un bruit d'insecte), et décolle brusquement en s'élevant à plat, sous un angle de 45 degrés, pour disparaître rapidement dans le ciel nocturne.

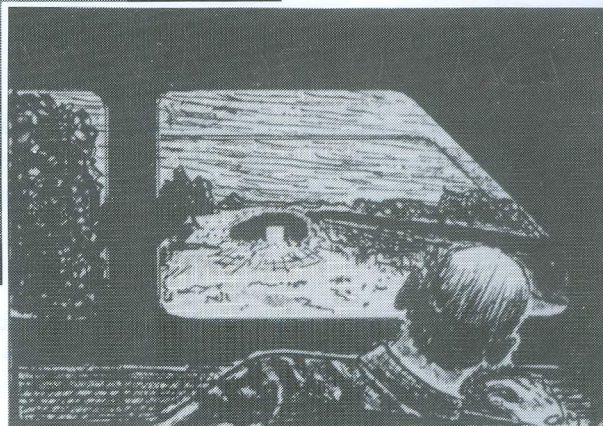
C'est terminé. Il n'y a plus rien à voir ! La durée de l'observation est estimée à 5 ou 6 minutes, depuis le début.

Notre témoin est intrigué, et reste perplexe. Ce n'est pas normal ! Il ne s'agit pas d'une ronde de police, mais de tout autre chose, de plus inquiétant. Il n'est pas question d'aller raconter ça aux copains du stage de formation, ni à quiconque, pour risquer de se retrouver dans une situation pire, ou de passer pour un fou !

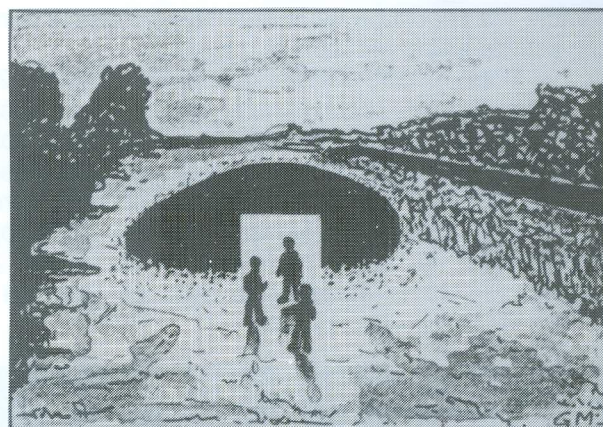
Le témoin se tait donc, et on ne peut l'en blâmer. La zone d'atterrissage ne sera pas visitée, ni l'endroit fréquenté comme refuge, car difficile d'accès par un chemin de terre obligeant à repartir en marche arrière.

Pas de trouble, pas de dommages physiques, à part une nuit de sommeil gâchée. L'événement sera volontairement occulté, par mesure de prudence, jusqu'au jour où...

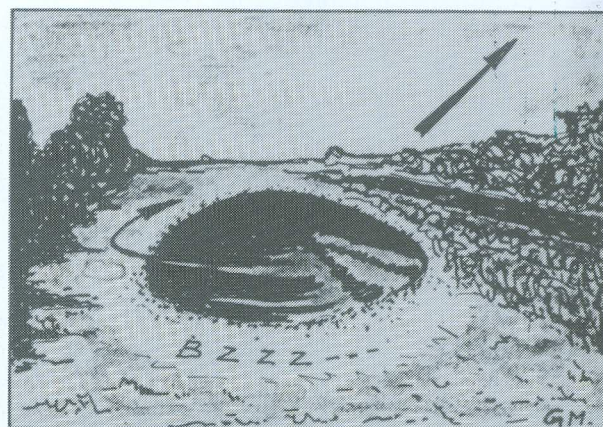
Deux années se sont écoulées, quand un soir de juillet 2003, Alain Besse, voulant écouter la radio FM 97.4 « Rires et chansons », tombe sur l'émission ovni du mardi soir, sur FM 95.2 « Ici et maintenant », où il est question du rapport Cometa. Notre homme décide donc de téléphoner à la radio pour rapporter son observation, qu'il a classée « ovni » faute de



Le témoin, couché dans sa voiture, observe une masse sombre, avec une porte violemment éclairée.

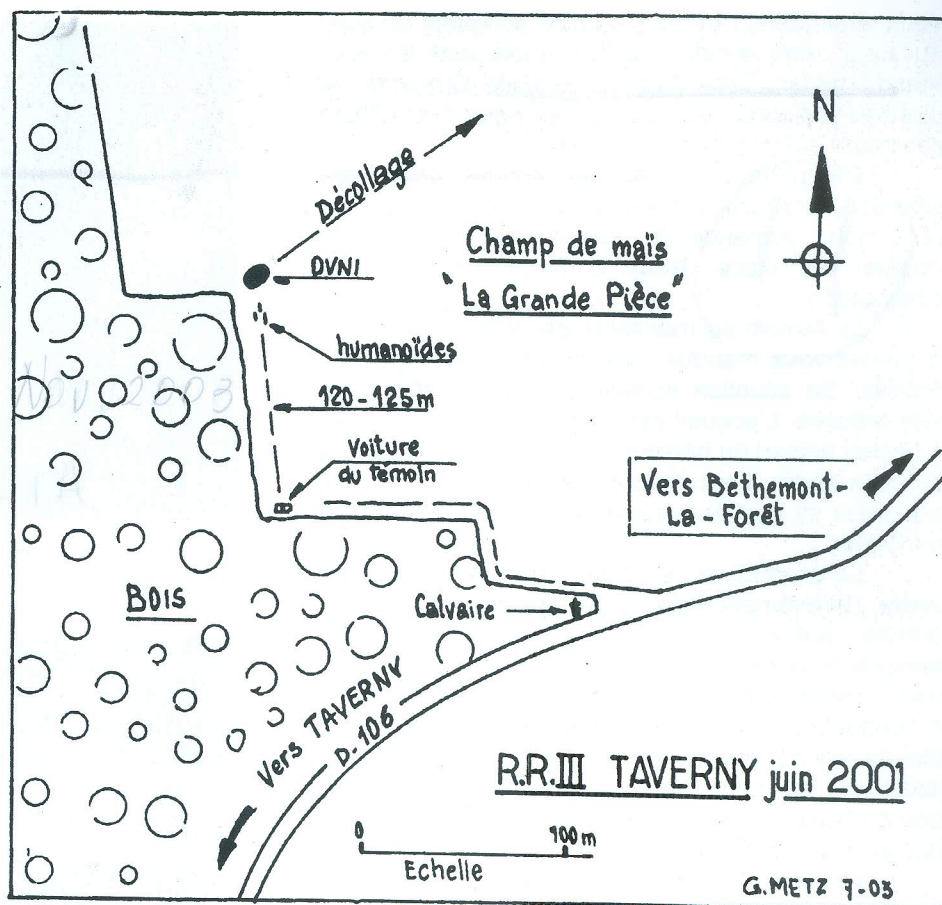


Sortie de deux humanoïdes, rejoints par un troisième individu

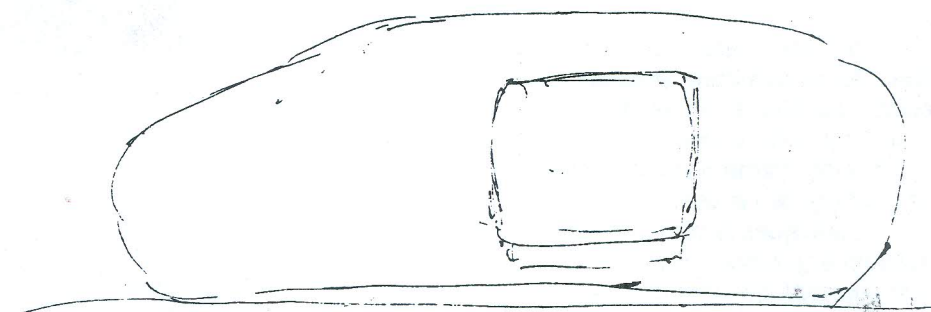


Demi-tour sur place de l'ovni, bourdonnement, élévation et décollage rapide à 45°.

plan des lieux, par Georges Metz



croquis (évidemment approxima-
tif) de l'objet, réalisé de mémoire
par le témoin en juillet 2003



Dans le chemin qui longe le bois
et mène à l'endroit où il avait garé
sa voiture, cette nuit de juin 2001,
le témoin indique à l'enquêteur
l'endroit où se trouvait l'objet.



mieux, étant dans l'ignorance quasi complète du sujet pour ne s'y être jamais intéressé, mais juste en avoir entendu parler. Cette fois, la curiosité l'emporte, et nous l'en félicitons. Son récit est enregistré, et diffusé la semaine suivante par ladite radio.

L'enquêteur LDLN, qui écoute également l'émission, prendra contact avec la radio, qui fera suivre notre demande de rencontrer le témoin pour enquêter sur place. Nous la remercions pour sa collaboration.

Le témoin se manifeste par téléphone. Après un rendez-vous manqué, une rencontre a lieu à son domicile. Sa situation sociale s'est améliorée, mais reste précaire. L'accueil est simple mais cordial. C'est un ancien artisan du bâtiment qui a eu des déboires et veut s'en sortir. Il est croyant (catholique) et satisfait de pouvoir se confier à quelqu'un qui l'écouterait sans se moquer.

La description de l'observation est cohérente, banale, l'événement étant perçu, au début, comme un contrôle policier, avec quand même quelques éléments bizarres : ce véhicule arrondi, trop grand (de profil, il ressemble un peu à la Citroën Xsara Picasso de l'enquêteur), cette grande baie rectangulaire trop éclairée, dont la lumière ne diffuse pas, ces types qui s'avancent en contre-jour, peut-être attirés par la voiture blanche de notre témoin, que l'on doit distinguer sur le fond de la forêt...

Le témoin n'a pas vraiment peur ; il est conscient d'avoir fait une rencontre insolite. Son récit a un accent de sincérité, sans dissimulation.

Le site a été visité avec la voiture du témoin. Nous nous sommes engagés sur le chemin, en bordure du bois et limite des champs. Malheureusement, ce jour-là, il pleuvait. Nous n'avons pu replacer la voiture au même endroit que le jour de l'observation sans risquer de l'enliser.

Quelques photos ont été prises. Le champ est moissonné (vraisemblablement du blé). L'emplacement supposé de l'ovni est estimé, dans le chaume. Quelques zones de verdure, débordant de la lisière du bois sur le champ, sont visibles, sans forme particulière. Pas de traces caractéristiques repérables. Il faudrait interroger le propriétaire du champ pour savoir s'il avait remarqué des traces en juin 2001. Le témoin, qui ne fréquentait ces lieux que de nuit, ne se souvient plus des cultures qu'il y avait.

On peut émettre l'hypothèse d'une visite E.T. dérangée par la présence du témoin. La base de commandement militaire de notre force de frappe nucléaire est à moins de trois kilomètres du site de cette RR3.

L'appréciation de l'enquêteur est favorable quant à la sincérité du témoin. Le récit est cohérent et sans fioritures. On demanderait une suite, un autre contact. Mais le témoin ne le souhaite pas. Attendons quand même ! Si cela se produisait, il s'est engagé à nous le faire savoir, et nous l'en remercions.



Le témoin s'est approché du site de l'atterrissage : la zone herbeuse qui s'enfonce dans le champ, à quelques mètres du tournant du chemin.



la voiture de M. Besse, 25 mois après l'incident



Photo prise depuis l'emplacement présumé de l'ovni, vers le sud-ouest. La voiture qu'on aperçoit est celle de l'enquêteur. Celle du témoin, le jour de l'incident, se trouvait plus à droite, dans l'angle du bois.

1 : SDF : sans domicile fixe

2 : Radio Ici et Maintenant (95.2 FM) : 8, rue Violet, Paris 15°. tel : 08 92 23 95 20. Emission ovni, par Didier de Plage assisté d'Alexandre Prely : le mardi soir à 23 h 20.